

À l'occasion du 1^{er} séminaire dédié aux animateurs France services animé par Mme la sous-préfète de Clermont, Mme la préfète de l'Oise, ainsi que la cheffe de projet France services de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ont fait l'honneur de leur participation. Différents partenaires étaient également présents à cette journée.

Le réseau départemental des France services montera en puissance jusque fin 2022, en ciblant prioritairement les territoires éloignés du service public.

Dans l'Oise, 3 nouvelles structures seront labellisées en avril puis 8 en juillet prochain.



Mme la préfète précise que la crise sanitaire a montré que l'un des enjeux majeurs du service public de demain est de concentrer les efforts vers les publics les plus précaires et qu'il est désormais nécessaire de communiquer plus largement auprès des associations départementales de solidarité.

Il faut souligner le rôle essentiel de l'animateur France services formé pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle par une réponse de 1^{er} niveau, un accompagnement au numérique, une aide aux démarches en ligne ou par des prestations de conseils pour la résolution de cas complexe en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

L'engagement des animateurs des France services n'est plus à démontrer.

Mme la sous-préfète de Clermont annonce qu'elle organisera deux séminaires par an ; l'objectif étant de donner la parole aux animateurs des France services puisque ces événements leur sont totalement dédiés.



1 - L'offre de services Transitions Collectives

Mme Générosa GONCALVES, consultante Transco, présente le dispositif « Transitions Collectives » aussi appelé « Transco » construit avec les partenaires sociaux dans le cadre du plan France Relance, et qui permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur, et aux salariés d'être accompagnés pour se reconvertir de manière sereine.

Tout en sécurisant leur rémunération pendant cette durée, il permet aux salariés du secteur privé d'accéder à une formation certifiante ou à une validation des acquis de l'expérience vers le métier porteur de leur choix avant d'être recrutés dans une entreprise du territoire, sans passer par une période de chômage.

La liste identifiant les métiers porteurs à l'échelon régional, voire au niveau des bassins d'emploi sont élaborées et validées par les CREFOP.

Il est possible que des référents Transco puissent se déplacer au sein des France services pour l'établissement d'un dossier.



2 - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Beauvais (SPIP)

Mesdames Valérie ROSMADE, directrice et Justine DEGRAEVE, directrice adjointe, rappellent que les SPIP assurent le contrôle et le suivi des personnes condamnées par la justice ou en attente d'une décision, placées en milieu ouvert ou en milieu fermé (détention).

Les SPIP sont mandatés par un magistrat.



Ce public particulier a le droit d'être accompagné, comme tout un chacun, dans ses démarches. Les animateurs France services peuvent être amenés à accompagner une personne dans cette situation.

3 - Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD de Beauvais)

Le CDAD informe les personnes qui ont besoin d'une information juridique, d'un avocat gratuit, d'une aide en matière de divorce, de pension alimentaire, de travail, de logement, de surendettement, et d'aide juridictionnelle.

Ces informations d'ordre général sont établies en partenariat avec les barreaux de Beauvais, Senlis et Compiègne.



M. Kévin HERAULT, juriste, rappelle le numéro unique de l'accès au droit, service gratuit et accessible aux personnes sourdes et malentendantes, joignable au **3039** depuis la France métropolitaine et au **09 70 82 31 90** depuis les collectivités d'outre-mer et l'étranger.

Il rappelle que des permanences sont assurées dans les Points Justice situés à Beauvais, Senlis et Clermont et qu'il se tient à disposition des animateurs des France Services pour les renseigner au besoin.

4 - Label « Point Conseil Budget » (UDAF de l'Oise)

M. Enrick BREBANT, directeur, rappelle que l'Union Départementale des Familles de l'Oise (UDAF 60) est une association reconnue d'utilité publique chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des familles.

Mme Pauline CORDA, animatrice du Point Conseil Budget (PCB) précise que ce sont des structures d'accueil destinées à accompagner toute personne ayant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement.

6 PCB sont labellisés dans l'Oise.



5 - Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (CAF) : Utilisation d'Administration+ (AD+) et de la connexion allocataire

Mme Billitis GARNIER, responsable adjointe de la relation client, rappelle que la Caisse d'Allocations Familiales assure le service des prestations familiales dues aux salariés de toute profession, aux employeurs et aux travailleurs indépendants des professions non agricoles ainsi qu'à la population non active.

La CAF apporte une réponse globale aux besoins des familles en les accompagnant dans les moments importants de leur vie : arrivée d'un enfant, son éducation, un décès, le handicap, un nouveau logement, une séparation...

S'agissant du dispositif « Administration + », il s'agit d'un service qui permet de résoudre les blocages administratifs complexes ou urgents que rencontrent les personnes en situation de vulnérabilité sociale. Un slogan : *A+ aucun blocage ne vous résiste !*

Mme Philippine DAUTEUIL, cheffe de projet France services à l'ANCT, rappelle que les animateurs des France services sont les seuls à pouvoir utiliser « Administration + ».



6 - Dispositifs Conseillers numériques France services et Aidants Connect.

Sous le pilotage départemental de Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU, sous préfète de l'arrondissement de Clermont, le dispositif **Conseillers numériques** France services a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique.

Il permet d'offrir à tous les Français des solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser leur montée en compétence numérique.

Ces professionnels formés aideront les Français à utiliser les outils numériques sur :

- Leurs usages quotidiens (travail à distance, consultations médicales...),

- Leurs usages citoyens et critiques (apprendre à vérifier les sources, protéger les données, maîtriser les réseaux sociaux...),
- La réalisation de démarches administratives seuls.

En pratique, l'État (ANCT) apporte un soutien financier de 50 000 € (sur 24 mois) par conseiller numérique France services pour les collectivités et 40 000 € pour les structures privées.



Les frais de formation initiale et/ou continue sont également pris en charge par l'ANCT

Concernant le **dispositif Aidants Connect**, il permet aux aidants professionnels de "faire pour le compte de" en sécurisant juridiquement la réalisation d'une démarche administrative numérique pour un tiers, grâce à un mandat numérique.

La finalité est de fournir un cadre juridique sûr pour les aidants et d'apporter aux utilisateurs « une version améliorée de France connect ».

Tous les animateurs France services devront obtenir l'habilitation Aidants Connect.



7 - Animateur départemental France services

L'animation du réseau est capitale afin de coordonner l'activité des France services en vue de garantir une offre et une qualité homogène de services.

L'ANCT a décidé la mise en place, dans chaque département, **d'une filière de référents « animation et qualité »** ; l'Oise est **candidate pour la vague de déploiement d'avril 2022.**

Mme la sous-préfète de Clermont lance un appel à candidature pour le poste d'animateur départemental France services dont elle rappelle **les missions principales** :

- faire vivre le réseau des France services
- décliner les orientations stratégiques de l'ANCT
- aider et conseiller individuellement les France services et les animateurs dans l'exercice de leurs missions quotidiennes
- être l'interface opérationnelle entre l'ANCT, la Banque des Territoires, la préfecture et les France services
- développer l'accompagnement renforcé des France services nouvellement labellisés
- assurer le suivi individuel des structures.

L'ANCT finance la structure porteuse pour un montant maximal de 25 000 € / an en année pleine.



8 -Travaux en ateliers : échanges de bonnes pratiques, nouveaux partenariats locaux

Un tableau en annexe reprend les différents échanges.



**Séminaire des animateurs des
France services de l'Oise
sous préfecture de Clermont 1er mars 2022**

9 – Conclusion

La sous-préfète s'engage auprès des animateurs des France services à :

1 – Renforcer les contacts directs en mettant à jour un annuaire des lignes privilégiées des différents back-offices désignés par les opérateurs.

2 – Établir un annuaire des animateurs présents au séminaire, qui sera complété du nom et des coordonnées du binôme France services.

Cet annuaire sera ensuite adressé à l'ensemble des animateurs des France services ainsi qu'aux partenaires du bouquet obligatoire à des fins d'offres de formations.

3 – Organiser un séminaire France services plus opérationnel à l'automne 2022.